

# Règles base pour la rédaction d'un dossier de séminaire et d'un mémoire de Bachelor

## RAPPEL :

- le choix d'un **mémoire de Bachelor** (10 ECTS) pour compléter le plan d'études se fait d'entente avec le professeur responsable du pilier BA et comporte la rédaction d'un mémoire sur un sujet choisi d'entente avec l'enseignant qui dirige le travail.
- Le **dossier de séminaire** est un travail écrit à rendre à l'issue de chaque exposé présenté en cours par l'étudiant même.

## a) Critères formels

- **Taille** du dossier : - pour les séminaires : 10-15 pages de texte **au maximum** ;  
- pour les mémoires de BA : trentaine de pages (minimum).
- **Police lisible** : 12 points pour le texte et 10 pour les notes en bas de page ; **corps du texte** : Times New Roman, Arial, Cambria ou Calibri.
- **Interligne** : 1,5 points ; **marges** : standard (2,5 cm de chaque côté).
- Veuillez à insérez une **numérotation** des pages.
- Informations devant figurer sur la **page de titre** : nom et prénom de l'étudiant, année et piliers d'étude, nom du responsable du séminaire, thème du séminaire ; titre du dossier ; date de restitution et semestre.
- **Deuxième page** : plan/sommaire du dossier avec renvoi aux pages pour les chapitres.

**b) Articulation du dossier** : importance d'une **partie introductive**, censée donner un aperçu de la problématique et des démarches d'analyse utilisées, ainsi que d'une **conclusion** qui reprend de manière succincte les étapes et les résultats du travail.

**c) Usage des illustrations** : les images et les cartes doivent être impérativement citées dans le texte, regroupées à la fin du dossier et numérotées selon l'ordre de citation.

- **1<sup>ère</sup> possibilité** : légende en-dessous de l'illustration numérotée (ex : Fig. 1 : exemple de céramique punique.) et puis référence bibliographique complète apparaissant à la fin du dossier dans la liste des « sources des illustrations »  
ex : Fig. 1 : illustration tirée de DRIDI 2009, p. 148.  
Fig. 1 : illustration tirée de DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*. Paris : Les Belles Lettres, 2009, p. 148.)

- **2<sup>ème</sup> possibilité** : légende en-dessous de l'illustration numérotée suivie de la référence bibliographique complète  
ex : Fig. 1 : exemple de céramique punique. Tiré de DRIDI 2009, p. 148.

**d) Citations** : la citation dans le texte doit servir à mieux illustrer l'argumentation soutenue. Deux types de citation peuvent être utilisés dans la rédaction :

- **Citation directe** : exacte reprise du texte de l'auteur cité, doit obligatoirement être inscrite **entre guillemets**. À chaque citation doit correspondre entre parenthèses ou en note en bas de page, la référence exacte de la source :

ex : « Comme dans toute économie antique, les potiers occupaient une place centrale » (DRIDI 2009, p. 148)

ex : « Comme dans toute économie antique, les potiers occupaient une place centrale »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> DRIDI 2009, p. 45.

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

Au cas où le passage nécessite une modification indispensable, il faudra veiller à utiliser les **crochets** : [ ] pour ajouter un mot ou [...] pour signaler l'élimination d'un passage.

- **Citation indirecte** : comporte une reformulation des idées de l'auteur qui doit toujours être accompagnée par la référence précise à la source entre parenthèses ou en note en bas de page.

**Attention** : de manière générale il faut éviter de reprendre les citations mentionnées dans la littérature secondaire ! Il vaut mieux consulter et citer la source première !

**e) Références bibliographiques dans le texte** : dans le cadre d'un travail académique, il est impératif de donner au lecteur la possibilité de vérifier, d'approfondir et de contredire les données présentées. Pour permettre cette démarche, l'outil fondamental est la citation des sources utilisées. Deux façons de faire sont conseillées :

- **1<sup>ère</sup> possibilité** : citation directement dans le texte entre parenthèses  
Ex : (DRIDI 2009, p. 45)
- **2<sup>ème</sup> possibilité** : insertion d'une note en bas de page

<sup>1</sup> DRIDI 2009, p. 45.

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

Dans ce deuxième cas, on cite généralement l'ouvrage *in extenso* la première fois ; autrement on utilise *op. cit.* (*opus citatum* = œuvre citée), si on a déjà cité l'ouvrage ailleurs dans le texte, ou *ibid.* (*ibidem* = au même endroit), si on a cité la référence dans la note en-dessus.

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

<sup>2</sup> DRIDI, H., *ibid.*, 2009, p. 148.

<sup>3</sup> SORDI, M., *Timoleonte*, S. F. Flaccovio editore, Palerme, 1961, p. 67.

<sup>4</sup> DRIDI, H., *op. cit.*, 2009, p. 57.

**f) Normes de rédaction de la bibliographie à la fin du dossier** : selon le choix opéré dans les références bibliographiques du dossier, deux types de bibliographie sont envisageables :

- **1<sup>ère</sup> possibilité** : si référence DRIDI 2009, p. 45. → DRIDI 2009 = DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

- **2<sup>ème</sup> possibilité** : si référence DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45. → DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

Exemples de citations :

- **Ouvrages :**

**Norme générale** : NOM, Prénom, *Titre* en italique plus éventuellement numéro du volume (*collection* en italique n° série), Éditeur, Lieu d'édition, date de publication.

DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique (Guide Belles Lettres des Civilisations 21)*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.

- **Articles de revues :**

**Norme générale** : NOM Prénom, « Titre de l'article » (toujours entre guillemets et non en italique), dans : *Titre de la revue* (en italique) n. du volume(s) (date), pages.

DRIDI, Hédi, "À propos du signe dit de la bouteille", dans : *Rivista di Studi Fenici* 32, 1 (2004), p. 9-24.

- **Contribution dans un ouvrage / actes de colloque :**

**Norme générale** : NOM, Prénom, « Titre de l'article », dans : *Titre du livre* (en italique) (*collection* en italique n° série), Éditeur, Lieu d'édition, date, pages.

DRIDI, Hédi, "À propos de l'iconographie de deux sarcophages 'anthropoïdes' de Tartous", dans : *Die Phönizischen anthropoiden Sarkophage. Teil 2 : Tradition - Rezeption - Wandel (= Forschungen zur Phönizisch-Punischen und Zyprischen Plastik I.2)*, Philipp von Zabern, Mayence, 2002, p. 97-102.

DRIDI, Hédi, "De l'Arabie au Tassili. Déesses à flancs de collines ?", dans : *Dieux et déesses d'Arabie. Images et représentations*, Actes de la Table Ronde, Collège de France, Paris, 1-2 octobre 2007, I. Sachet et Ch. J. Robin, eds., (= *Orient & Méditerranée* 7), De Boccard, Paris, 2012, p. 431-446.

**N.B. :** Il ne s'agit ici que d'une suggestion permettant de citer les références bibliographiques selon des normes standard. Cependant, il est possible d'opter pour d'autres façons de faire. De manière générale, quelles que soient les normes bibliographiques choisies, il faut impérativement veiller à les **appliquer de manière systématique** tout au long de votre dossier.

**Autres remarques :**

- La bibliographie à la fin du dossier doit impérativement être classée par **ordre alphabétique**.
- Si un auteur a écrit plusieurs ouvrages, ces derniers respecteront un **ordre chronologique**.
- Si un auteur a publié plusieurs contributions au cours d'une même année, il faut, dans le cas du choix de la référence courte, distinguer les ouvrages en ajoutant aux dates de publication une **lettre alphabétique** :

Ex : AUBERT 2004a, p. 267 → AUBERT 2004a = AUBERT, Jean-Jacques, « La procréation (divinement) assistée dans le monde gréco-romain », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg (Suisse), 28 novembre – 1er décembre 2001 (Orbis biblicus et orientalis 203)*, Éditions universitaires - Vandenhoeck & Ruprecht, Fribourg/Göttingen, 2004, p. 259-276.

AUBERT 2004b, p. 222. → AUBERT 2004b = AUBERT, Jean-Jacques, « Aux origines du canal de Suez ? Le canal du Nil à la mer Rouge revisité », dans : M. Clavel-Lévêque et E. Hermon (éds.), *Espaces intégrés et ressources naturelles dans le monde romain*, Presses universitaires de Franche-Comté, Paris/Besançon, 2004, p. 219-252.

**g) Usage des sources littéraires<sup>1</sup>** : il faut absolument faire part de la traduction utilisée dans la référence bibliographique.

- **Rédaction d'une notice bibliographique de source littéraire :**  
**Norme générale :** NOM, *Titre*, tome/volume, *Sous-titre*, Caractéristiques de l'édition, Éditeur, Lieu d'édition, année de publication, (collection).

AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, t. 6, *Livres XXIX-XXXI*, texte édité et traduit par Sabbah Guy, commenté par Angliviel de La Beaumelle Laurent, Les Belles Lettres, Paris, 2001 (*Collection des universités de France. Série latine*, 354).

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, t. 4, *Livre IV. La Messénie*, texte établi, traduit et commenté par Casevitz Michel, Auberge Jannick, Les Belles Lettres, Paris, 2005 (*Collection des universités de France. Série grecque*, 440).

**Remarque :** dans la bibliographie à la fin du dossier les sources littéraires, classées par ordre alphabétique, doivent apparaître séparées des autres travaux (livres et articles).

- **Citation dans une note en bas de page d'une source littéraire :**  
Nom de l'auteur ancien en latin, *Titre de l'œuvre*, livre en chiffres romains, chapitre en chiffres arabes, paragraphe en chiffres arabes.

<sup>1</sup> Tac., *Ann.*, V, 2

<sup>1</sup> Zos., VI, 3, 1

**Remarque :** Le nom de l'auteur ancien et le titre de l'œuvre peuvent être donnés sous une forme abrégée, à la condition d'utiliser une abréviation courante. Ces abréviations courantes peuvent être trouvées :

- Pour le grec : *Der Neue Pauly, Liddell-Scott-Jones*
- Pour le latin : *Oxford Classical Dictionary*.

**h) Consultation des sites Internet :** Internet est un outil de recherche à consulter et à utiliser avec prudence ! Il est essentiel de faire **un usage raisonné** des sources disponibles sur Internet, en vérifiant la pertinence des sites consultés !

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations :

<http://web.philo.ulg.ac.be/biblihist/references-bibliographiques/les-sources/histoire-ancienne/>